



ANNEXE 1 - COMPTE DE RESULTAT PAR MOIS

Indemnisation amiable des commerçants - Travaux du bourg de Marigny 2023

	JANVIER 2023	FEVRIER 2023	MARS 2023	AVRIL 2023	TOTAL
Recettes d'exploitation ①					
Charges d'exploitation ②					
Marge brute ① - ②					

	JANVIER 2022	FEVRIER 2022	MARS 2022	AVRIL 2022	TOTAL
Recettes d'exploitation ①					
Charges d'exploitation ②					
Marge brute ① - ②					

Différence entre 2022 et 2023 en €					
------------------------------------	--	--	--	--	--

% entre 2022 et 2023					
----------------------	--	--	--	--	--

La marge brute est

< à 20 %

> à 20%

Dans la limite de :

50 % de la perte de marge

et de l'enveloppe globale déterminée par le conseil municipal

PAS D'INDEMNISATION

INDEMNISATION

Certifié conforme,

Cachet et signature de l'expert comptable

A
Le